

le messager

Hebdomadaire d'informations de la région de FOSSES-LA-VILLE

Réalisation : Imprimerie Romain
Rue des Remparts, Fosses-la-Ville
Tél. (071) 71.10.83
C.C.P. : 000-0021185-39

Edit. resp. : H. et M. Romain
Abonnement : 1 an : 1.100 F
6 mois : 580 F

Le Messager succède à l'hebdomadaire Le Messenger de Fosses, créé en 1879.

Le numéro : 25 F
122^e année - N° 7
Vendredi 18 février 2000

Conseil communal (suite)

Avant de présenter sur écran, par une série de tableaux, son budget pour l'an 2000, l'échevin des Finances Louis Lamy fait quelques remarques préalables.

Lourdement grevé pendant des années par une intervention anormale pour le CPAS (jusque 50 millions), le budget communal est à présent rééquilibré grâce à une saine gestion et malgré le coût d'amélioration sérieuses, au niveau du personnel et des travaux de voirie entre autres. Il y eut, l'an dernier, l'épisode dû à l'erreur du Ministère des Finances sur les revenus globaux des habitants de Fosses qui nous a amputés de 14 millions du Fonds des Communes. Pour rappel, un habitant de Le Roux s'était vu réclamer un impôt de plus de 427 millions. Avec une réclamation de M. Boigelot pour le fait que la notification budgétaire ne tenait pas compte de cette amputation (provisoire) et une enquête serrée de M. Lamy pour trouver l'erreur et la faire rectifier au plus tôt. Cette répartition du Fonds des Communes, trop avantageuse pour les grandes villes, devrait être revue.

Autre domaine où Fosses est désavantagé : les subsides dans la répartition du Plan triennal : on reproche parfois à l'équipe actuelle de ne pas assez solliciter les subsides de l'Etat, mais quand on sait que sur 130 millions de travaux programmés dans ce Plan, seuls 11% ont été subsidiés, on comprend que s'il fallait attendre des subsides pour tout, la voirie serait dans un état déplorable. Un exemple : la réfection de la rue Sainte-Brigide, programmée depuis quatre ans, n'est toujours pas retenue à la Région.

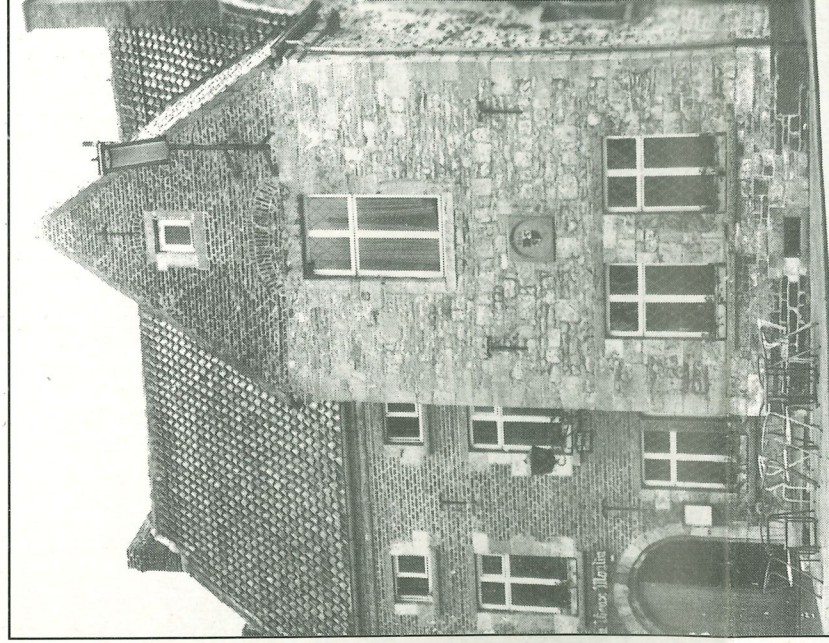
Par contre, le Collège a voulu avancer dans d'autres domaines : la révision générale des barèmes du personnel communal (appliquée depuis janvier 98 alors que nombre de communes voisines n'y sont pas encore), le renforcement du cadre de Police, des Pompiers et du personnel de voirie (politique de l'emploi dont on parle tant dans le contrat d'avenir pour la Wallonie, réalisée à Fosses), de nouveaux locaux pour le CPAS, une réelle politique culturelle...

Et l'échevin répond à une circulaire du PS évoquant une faillite financière de la Commune : malgré une diminution d'impôts de près de 5 millions, l'équilibre budgétaire est maintenu. Il présente alors ses tableaux chiffrés, très évocateurs : nous en reproduisons une partie en p. 5).

La critique

L'opposition réagit à ce tableau qui lui semble trop idyllique :

- M. Brachotte estime qu'il est dangereux de comparer la charge de la dette de 1986 avec celle de 2000, que le boni annoncé est faux (en écriture, oui, mais seulement grâce au boni antérieur) ; que des recettes ne sont pas oubliées (déficit INASEP, intervention insuffisante pour le CPAS, personnel à engager dont les traitements ne sont



Le Vieux Moulin va changer de propriétaire

Ces dernières années, l'ancien café-restaurant Le Vieux Moulin, place du Marché, était resté inoccupé et inexploité. Les derniers locataires ayant quitté les lieux, le bâtiment était vide depuis plusieurs mois et l'asbl Les Amis du Vieux Moulin, propriétaire, a décidé de vendre. La vente publique avait lieu ce mercredi, une offre a été transmise, sans doute inférieure à ce qu'espérait le vendeur, c'est pourquoi une nouvelle vente aura lieu le mois prochain.

Situé en plein cœur de Fosses, ce bâtiment de style à un passé historique florissant. Cet ancien moulin de la ville aurait été construit en 1149, restauré en 1551 par le prince-évêque Georges d'Autriche comme en témoigne une pierre gravée à ses armoiries scellée dans la façade. Un incendie l'endommagea en 1888 et le moulin poursuivit son activité jusqu'entre les deux guerres. Il était à la disposition des fermiers et boulangers de la région qui venaient mouliner leur grain. Il fut vendu par confiscation des biens du clergé lors de la Révolution française et d'héritage en héritage devint

propriété de la veuve Charles Genart. Il fut enfin loué après la guerre comme dépôt de brasserie.

Vers 1954, il fut acheté par une ASBL « Les Amis du Vieux Moulin », qui le restaura complètement en café-restaurant, avec comme but que les bénéfices des loyers reviendraient aux œuvres paroissiales. A l'intérieur a été érigée une cheminée ornée d'une pierre de taille représentant le vieux seau de la ville de 1342. Les anciennes peintures ont été conservées. En 1985, deux vitraux représentant deux Chânel (d'après un dessin de Jean Jadin, ancien dessinateur à Vers l'Avenir et client assidu), améliorait encore l'exceptionnel décor de ce café fréquenté par une clientèle posée et calme, un établissement où l'on se sentait bien.

Le premier gérant fut Norbert Debaste qui y resta peu de temps et quitta pour s'installer aux Trois-Bras (actuel Relais de la Marlagne) ; puis ce fut M. et Mme Mathy, très appréciés, mais après plusieurs années d'exploitation et de « bons et loyaux services », ils quittèrent pour reprendre l'actuel Castel, place du Chapitre, ancienne propriété de l'avocat Fernand Loiseau. Il y eut ensuite plusieurs gérants qui ne restèrent jamais très longtemps, puis ce fut M. et Mme Thierry Demeuse, jeune couple qui apporta une nouvelle impulsion à l'établissement. Après quelques années d'exploitation, ils passèrent la main pour aller s'installer en France et c'est M. et Mme Lara-Romain qui poursuivirent l'exploitation en y apportant un style nouveau, où des musiciens de jazz s'y produisaient assez régulièrement. Il fut ensuite repris par M. Moucheron, pour peu de temps encore et après le départ de ce dernier, l'établissement resta vide de très longs mois. Il faut dire que les conditions de location ne permettaient pas aux gérants d'y espérer faire fortune.

Entretiens, les membres qui avaient créé l'a.s.b.l. dé-céderent ou quittèrent peu à peu, si bien que parmi les membres de départ, seul restait Franz Loiseau, ancien assureur à Fosses, mais qui, hélas, n'est plus très jeune. On parla un moment de vendre, mais il ne se présenta pas d'amateur suffisamment fortuné pour y investir une importante somme d'argent. Il y eut encore un dernier locataire qui laissa les choses aller, avec une clientèle, entre-temps, qui avait totalement disparu. La belle réputation du Vieux Moulin s'était évanouie peu à peu.

Que faire alors de ce gros bâtiment qui ne rapportait plus rien. Sa destination première, celle d'en faire bénéficier les œuvres paroissiales, n'avait plus sa raison d'être et c'est sans doute la raison pour laquelle il fut décidé de vendre cette magnifique propriété, si bien située en plein centre de la ville.

Comme nous le disions, la vente a donc eu lieu ce mercredi par les soins du notaire namurois Philippe Balhazar, mais comme il fallait s'y attendre, les amateurs n'étaient pas légion, les offres n'ont sans doute pas atteint ce que vaut ce bâtiment aux yeux des vendeurs. La dernière offre se serait arrêtée à 5 millions, que propose M. Freddy Falque, de Sart-Saint-Laurent. Prochaine vente le 13 mars.

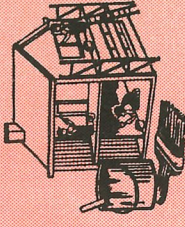
Entreprise de
PEINTURE - DECORATION

S.P.R.L.

FRANCIS MORET

Couvre-sols et murs
Spécialité de façades

Rue du Villez, 2a
5060 Velaine/Sambre
Tél. 071/77.42.62
Fax. 071/74.09.75
GSM 075-72.56.17
Enreg. 12.21



Rue du Stampia
5070 Fosses-la-Ville
Tél. 071-71.12.26

FOOTBALL

Div. 1 : Fosses - Forville : 2-2

Fosses impose son rythme et Geeraerts ouvre la marque dès la 2e minute. Les Chinelis continuent leur pression avec des essais non concrétisés mais l'attaque fossoise reste dangereuse. Sur contre-attaque, Forville égalise à la 23e. Fosses repart à l'attaque mais après coup franc Forville prend l'avantage juste avant la pause. Avec la descente les Fossos se cantonnent en permanence dans le camp adverse mais la défense repousse tout danger et ce n'est qu'en fin de partie que Depammalaere parviendra à une égalisation amplement méritée.

Fosses alignait : Loran P-E, Loran J-F., Dambroise, Colinet (26e Malaisse), Loran E., Geeraerts (70e De Vlieghe), Depammalaere, Viguié, Anciaux, Vandy, Renaux.

Div. 3 : St-Gérard - Bambois 6-3

Dans ce derby, Bambois ouvre la marque par Borbouse mais St-Gérard ne tarde pas à rétablir l'égalité et même prend l'avantage avant le repos (3-1). Lucetta réduit l'écart dès la reprise (3-2) Gilson bénéficie d'un pénalty et rate l'occasion d'égaliser. St-Gérard fait de même mais Bambois est ensuite réduit par deux exclusions. St-Gérard en profite pour alourdir la marque à deux reprises. Libert réduit l'écart mais St-Gérard inscrira un 6e but à l'ultime minute.

Div. 4 : Crupet - Aisemont : 3-2

Défaite de justesse dans une partie pourtant équilibrée. Crupet prend l'avance et la conserve jusqu'au repos (1-0). Après un second but (2-0), Sandron réduit l'écart mais Crupet ne tarde pas à reprendre l'avance. Ce n'est qu'en fin de partie que Montesi réduira à 3-2, et Aisemont voit les contre-performances se répéter d'agréablement.

Les matches du week-end

Samedi 19 février

Prémimimes, à 13 h :

Fosses - Ham

Bambois - Florefte

Mimimes, à 15 h :

Yves - Fosses

Juniors, à 15 h :

Série A : Bambois - Mollignée

Série A : Fosses : bye

Spéciales, à 15 h :

Série D : Saint-Gérard - Aisemont

Fosses et Bambois : bye

Dimanche 20 février

Cadets, à 10 h 30 :

Série C : Aisemont : bye

Bambois - Sambreville

Div. 1 : Nismes - Fosses

Div. 3 : Bambois - Philippeville

Div. 4 : Aisemont - Bonneville

Résultats de dimanche :
Meux - Aische
Dinant - Ligny
Petit-Waret - Nismes
Bioul - J. Taminés
Gembloix - Schaltin
Spy - Florennes
Cincy - Vencimont
Fosses - Forville

Classement	22	13	2	7	57	20	46
Meux	22	12	3	7	40	26	43
Aische	22	11	6	5	52	37	38
Cincy	22	11	6	5	46	33	38
JS Taminés	22	10	9	3	40	39	33
Nismes	22	10	9	3	36	39	32
Forville	22	10	10	2	38	45	32
Florennes	22	7	9	6	28	27	27
FOSSES	22	7	10	5	34	45	24
Gembloix	21	7	11	3	27	42	24
Bioul	21	6	9	6	31	34	24
Dinant	22	3	16	3	20	57	12
Ligny	22	1	19	2	22	65	5
Vencimont							
Petit-Waret							
Schaltin							

Ce dimanche :

Ligny - Meux
Aische - Cincy
Schaltin - J. Taminés
Nismes - Fosses
Forville - Dinant
Vencimont - Spy
Florennes - Gembloix
Petit-Waret - Bioul

Div. 3 série B

(bas du classement)

Olloy	22	7	12	3	53	75	23
Fraire	21	6	12	3	40	50	21
BAMBOIS	22	3	15	4	36	77	13
Philippeville	19	1	14	4	19	55	7
Flavion	21	1	18	2	19	54	5

Div. 4 série B

(haut du classement)

Temploux	24	19	3	2	80	25	59
Lustin	25	15	5	5	71	32	50
Et. Taminés	24	13	5	6	58	40	45
Hemptinne	23	11	4	8	57	57	41
AISEMONT	23	11	5	7	52	30	40

A vendre : BLOCS papier format A4 ± 150 feuilles

40 F/pièce ou 3 pour 100 F

IMPRIMERIE ROMAIN

Rue des Remparts, Fosses

Le foot il y a 75 ans

Bien sûr, nos lecteurs ne reconnaîtront personne parmi ces joueurs car il s'agit d'une équipe de Hal. Un joueur a pourtant habité Fosses : il s'agit de René Radelet (accroupi au 1er rang à gauche), qui avait fait bâtir à Névremont et dont l'épouse, Julia Van Mulder, fut centenaire, décédée au Home Dejaive il y a quelque temps déjà.

Mais ce qui nous incite à reproduire cette photo, c'est aussi pour la curiosité de l'arbitre (debout à droite, sifflet en main). Il arbitrait avec col blanc amidonné et nœud papillon ! Il a plutôt l'allure d'un instituteur et son sifflet n'est guère conforme !

ASSURANCES

Philippe Ledoux
PRÊTS HYPOTHÉCAIRES
PRÊTS PERSONNELS
071171.24.94

Rue H. Brosteaux 1,
SART-SAINT-LAURENT

Tennis de table

A la Palette Club fossoise

Dames 3 : Fosses - Barre 2-8
Rencontre face au leader qui débute en force (double Linda-Tania, remporté), mais les adversaires étaient plus forts. Une victoire pour Linda Ray-mackers. Equipe complétée par V. Degeeter et T. Depez.

Mess. 3 : Namur - Fosses A : 8-8
A croire que certains clubs ont un dent contre Fosses puisqu'ils renforcent à chaque retour. Menés de 2 pts dès le début, nos locaux ne pourront recoller que trop tard. Trois v. pour R. Tumsoneit et L. André, 2 pour A. André. Baisse de régime pour C. Bossuroy.

Div. 5 : Florennes - Fosses B : 1-15
Voilà trois semaines que cette équipe s'impose sur le même score.

Div. 5 : Fosses C - TGV : 11-5
Rencontre capitale entre les deux équipes pour le maintien. Et nos jeunes prennent une bonne avance dès le départ. Trois victoires pour J. Duchêne, C. Bodart et G. Piron. Deux pour N. Palate.

Volley

Nat. : Chipie's - Tournai 2-3
(19-25, 24-26, 25-19, 25-14, 13-15)

Prov. 1 : Auvélais - Le Roux 1-3

Dames 1 : Beauraing - Chipie's B 3-0

Dames 2 : Chipie's C - RNV 2-3

Les rencontres du week-end à la salle La Roveliennne (entrée gratuite) :

- Samedi 19 :

Pupilles : Chipie's - Romedenne 11 h

Div. 3 : Chipie's - D - Malonne D (réserve à 13.15 - Première à 14.30)

Provinciale 1 : Chipie's B - Arabis

(réservé 15 h 45 - Première 17 h

Des ateliers de volley sont organisés pour les enfants à partir de 4 ans, tous les mardis à 17 h. Actuellement, nous recherchons des garçons nés après le 1-1-92 et des filles nées en 86 et 87. Et si vous êtes intéressés par l'arbitrage en volley, n'hésitez pas à nous consulter.

rens. 71.20.20 ou 50.23.17.

Pour plus d'informations, consultez le site Internet :

http://www.multimania.com/les chipies

CHICONS

EXTRA FRAIS

DETAIL - GROS

Vente directe de la ferme au particulier

CROMBEZ Daniel

36, rue de Névremont; FOSSES

Tél. 71.14.42

Remise à domicile



Shell propagaz

Ets Gaspard-Jaumain

Route de Bambois, 14b
ST-GERARD
Tél. 071/71.32.46

Même Maison:

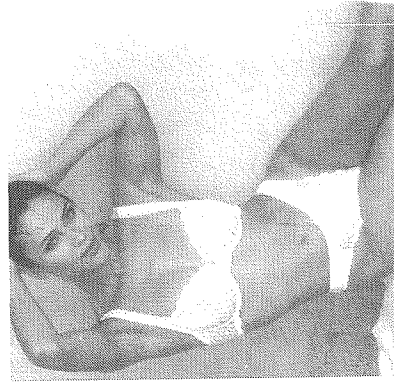
DIESEL et LUBRIFIANT

GASOIL DE CHAUFFAGE

Notre devise :
QUALITE - RAPIDITE
QUANTITE GARANTIE



Le rendez-vous des meilleures marques



Maison Bleue
FOSSÉS-LA-VILLE
Tél. (071) 71.10.61

Toutes les cartes de paiement
chèques - agréé chèques AWARD

FOSSÉS-LA-VILLE

Fost-Plus

Le service Fost-Plus effectuera le ramassage des papiers, cartons, livres, etc. : le mardi 22 février pour les sections de Fosses, Bambois, Haut-Vent et Sart-St-Laurent et le jeudi 24 pour les sections de Sart-Eustache, Le Roux, Vitrvival, Aisemont et Névremont. Les papiers peuvent être mis dans des boîtes en cartons ou ficelés en paquets et déposés à front de voirie.

Concours de belote

Un concours de belote est organisé ce vendredi 18 février au local de la balle pelote, place du Centenaire à Fosses. Il est organisé par la Compagnie des Mamelucks.

Le concours débutera à 20 h et l'inscription (des 19 h) est fixée à 500 F, pour 8 tours en équipes formées avec 8 boissos ordinaires.

Les prix seront proportionnés au nombre d'inscriptions.

Ciné-bus

Rappelons que c'est ce vendredi 18 que le Ciné-Bus sera place du Centenaire pour une première projection, à 20 h.

Au programme : « Les convoyeurs attendent », une réalisation de Benoît Mariage, un film de 94 minutes.

Entrée adultes 120 F, enfants (moins de 12 ans) 100 F. Réservations souhaitées : tél. 71.46.24.

Chorale St-Martin

On nous signale que les répétitions de la chorale reprendront le mercredi 1er mars, à 14 h, à Saint-Martin.

LES GARDES

Pharmacies de garde

Jeu 17 : Chapaux, Biesme
Ven 18 : Dubisy
Sam 19 : Mahia, Ermeton
Dim 20 : Mahia, Ermeton
Lun 21 : Dubisy
Mar 22 : Lahaut, Ermeton
Mer 23 : Liénard, Mettet
Jeu 24 : Mainil

Service médical

Le service de garde, sera assuré au cours de ce week-end par le docteur CHARLES, tél. 71.23.98.

Le Tour de l'an 2000

Depuis la dernière Saint-Feuillen on en parle. Encore fallait-il la mettre sur pied. C'est un pari un peu fou qu'ont voulu relever les responsables du comité des Congolais, notamment Ph. Leclercq, président et J. Romain, vétérain, qui a conçu et repéré l'itinéraire, prenant de vitesse par exemple les Zouaves qui y avaient pensé aussi. Dans un premier temps, le projet a été présenté aux présidents des 6 compagnies du centre pour élaborer un noyau de partenaires. Et ça a marché : 5 sur 6 étaient partantes.

L'idée fut bien sûr élargie aux responsables des autres marches de l'entité. Puisqu'il s'agissait de faire le tour des villages et des hameaux, on pouvait espérer leur participation.

Sur une base de liberté totale, tant au niveau de la participation, du parcours complet ou partiel, de l'uniforme ou d'une tenue « uniforme » (pantalon blanc, T-shirts identiques, coiffure de la Marche pour ne pas imposer des frais de location de costumes) et indépendante de l'Etat-Major, les organisateurs ont mis au point l'itinéraire, les haltes, l'encadrement...

D'abord, la date du 1er juin a été confirmée. Le départ se ferait à 7 h de Sart-Eustache, pour rendre visite à chaque village, avec halte devant chaque église : Le Roux, Vitrvival, Aisemont, Névremont, Sart-St-Laurent (place), Bambois, Haut-Vent (place), puis feu de file à la collégiale, cela va de soi. Un court arrêt est prévu au hall de Sart-St-Laurent pour une collation à 13 h. Le tracé prévu fait 24,5 km.

La réunion générale du 11 février a vu l'accord de 13 compagnies sur les 16 de l'entité avec une première estimation de participation pour le centre : Chasseurs 5, Grenadiers 30, Mamelucks 40, Congolais 40, Tirailleurs Algériens 25, Zouaves 40, Tromblons 20. Pour les marches de l'entité : Bambois 20, Haut-Vent 10, Névremont 20, Sart-Eustache 10, Sart-St-Laurent 30, Vitrvival et Bataillon d'Austerlitz 60, Aisemont et Le Roux, dont les présidents assistaient à la réunion précédente, n'étaient pas là ; mais dès à présent on approche donc les 350 marcheurs espérés, ce qui comble de satisfaction des organisateurs

Rectification

Concernant le compte rendu du dernier Conseil communal sur le chapitre « Rapport et taxes », le taux des taxes additionnelles à l'impôt des personnes physiques était de 8% de plus de nombreuses années et a été diminué à 7,5% depuis 1999. Ce qui engendre, avec l'additionnel au foncier, un cadeau de 5 millions pour l'ensemble de la population fossoise.

L. LAMY,
échevin des Finances

Concours de belote

L'Amicale des pompiers organise le vendredi 25 février, à la salle communale L'Orbey, un grand concours de belote. Les inscriptions (500 F par joueur en équipe formée) sont reçues dès 19 h et le concours débutera à 20 heures.

Le concours se fait en 8 tours avec 8 boissos comprises dans le prix de l'inscription.

Voiture en feu

Dimanche, les pompiers de Fosses sont intervenus rue des Remparts pour une voiture en feu, incendie provoqué sans doute par un court-circuit.

Assouplissement

Les cours d'assouplissement, en 10 séances, dirigés par un professeur diplômé, débuteront le lundi 21 février (et non le 14 comme annoncé) à 14 h, au local Saint-Martin. Les séances auront lieu chaque lundi et la participation est de 500 F pour les membres, 1.000 F pour les non-membres, pour les 10 leçons.

On peut s'inscrire chez les membres de Vie Féminine.

Deux centenaires au Home Dejaïve

Récemment, nous annoncions l'anniversaire d'un futur centenaire en la personne de M. Alexis Philippot, résident du Home Dejaïve depuis quelques années et qui a eu 100 ans le 6 février. Mais entretemps, une autre centenaire est venue chez nous au Home : il s'agit de Mme Lucie Dumont, qui fêtait ses 103 ans le 5 février.

A cette occasion, ces deux jubilaires ont été fêtés ce lundi 14 février après-midi en présence de M. Chr. Lalère, Mme Remy, bourgmestre de Floreffe (d'où sont originaires ces deux centenaires), le bourgmestre M. Spineux, la direction et le personnel du Home.

Les doyen et doyenne de notre entité ont été congratulés et couverts de fleurs et de cadeaux tout en dégustant le verre de l'amitié.

— Mme Lucie Dumont est née à Vonêche le 5 février 1897, au sein d'une famille de 12 enfants dont elle est la dixième. Ses parents sont décédés octogénaires et deux de ses sœurs ont été nonagénaires. Veuve depuis 1985, elle eut la douleur de perdre son fils unique dans un accident d'aviation alors qu'il pilotait un Spitfire. Elle a alors quitté Flavinne où elle tenait une épicerie pour s'installer à Franière. En décembre 1998, à la suite d'une chute, elle est entrée au Home Dejaïve. Elle a conservé une mémoire assez exceptionnelle.

— M. Alexis Philippot est né à Roversart (Franière) le 6 février 1900. Il est l'aîné d'une famille de 5 enfants Sa sœur cadette de la famille a 95 ans et est aussi hébergée au Home Dejaïve et se trouvait dans l'assemblée. M. Philippot est veuf depuis trois ans. Son épouse était couturière et lui travailla à la SNCB dès l'âge de 11 ans et fit carrière comme ajusteur à l'atelier de Ronet. Le couple n'a pas eu d'enfant. Il s'installa dès son

Prends ton envol

Des stages auront lieu au cours des congés de mardi gras, du 6 au 10 mars. Horaire des activités : de 9 h à 16 h.

Prix du stage :

- 1.800 F en journée complète

- 1.200 F pour 5 fois 1/2 jour

Le prix comprend l'assurance, un potage et une collation.

Renseignements et inscriptions chez J.-Fr. Lorand (71.29.85 après 18 h) ou 0477-52.39.44, ou B. Mathy au 0477-48.24.01.

S.P.B.S.

PIRET-DRIGOT

TOITURES

ZINGUERIES

RAMONAGE

TRADITIONNEL

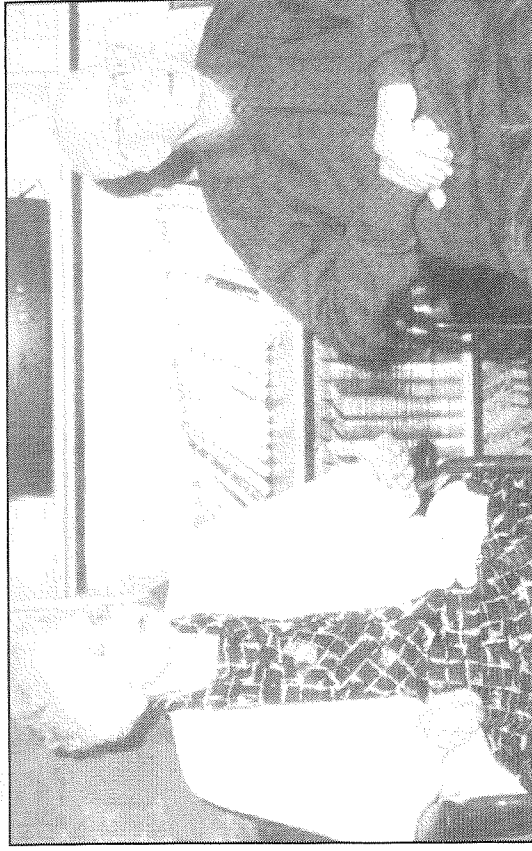
(service rapide)

15, rue Chapelle de la Paix
Fosses-la-Ville

Tél. 071/71.39.57

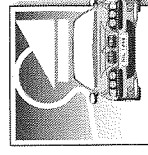
mariage au hameau de Buzet où ils furent fêtés à plusieurs reprises, notamment à l'occasion de leurs noces d'or, de diamant, de brillant et de platine. Ils sont venus au Home Dejaïve en 1995. Jusqu'il y a peu, il pratiquait assez régulièrement le vélo d'appartement, ce qui le maintenait en forme. Ce que l'on peut affirmer, c'est que ces deux centenaires ne paraissent pas leur âge.

Après cette sympathique cérémonie d'hommage, les personnalités présentes leur donnèrent rendez-vous en février prochain.



Le check-up complet :

- Revenus
- Santé
- Habitation
- Biens
- Véhicules
- Assurances
- Responsabilités
- Loisirs
- Sports
- Personnel
- Placements
- Retraite



Lamy^{sprl}
bouchet

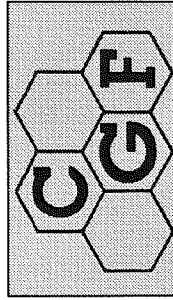
courtier d'assurances
indépendant

*A vos côtés
en toute assurance*



avenue Albert 1er, 98

Fosses-la-Ville
071/71 23 64

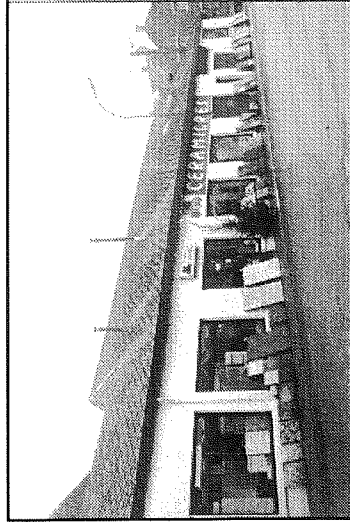


Villeroij & Boch - Carabati, Welkenraedt, Stalton, Ostara, Esto-Klinker, grès de Bavière, Sicba, terre cuite d'Auvergne, Imola, Steenbok, émaux de Briare, dalles ZOE-Mantou, Pagnon, Cédric... Matières premières naturelles toutes provenances.

Possibilité de pose TVA 6% ou 21%

Transport gratuit - Grand parking - Accueil personnalisé
Le choix, la qualité aux meilleurs prix - Import-Export

Tous nos carrelages 1er choix sont accompagnés d'un certificat de garantie 1er choix



CERAMIGRES 2000

Importation directe
Vente aux particuliers
sans intermédiaire

Profitez gratuitement
de notre
service Décoration

Notre spécialité : les carrelages de marque à la portée de tous
PROFITEZ DE NOS ACHATS MASSIFS EN USINE

Jusqu'au 29 février, nous vous offrons des

Foïence allemande
30/40 1^{er} choix - le m²
495,-

ÉMAILLÉ
20/20 1^{er} choix - le m²
295,-

GRES CÉRAME
40/40 1^{er} choix
le m²
395,-

GRES ÉMAILLÉ
15/15 1^{er} choix - 3 coul.
le m²
195,-

**Super
PROMOTIONS**

Grès émaillés allemands
30/30 1^{er} choix - le m²
395,-

Rue Poète Folie Z - FLEURUS - Tél. 071-81.44.20

Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h - Le samedi, de 9 à 12 h

Le rapport administratif de la ville

Nous poursuivons les détails du rapport administratif de la ville.

SERVICE INCENDIE :

- Capitaine : Philippe Soier
- Sergents : Daniel Faique, Jean Giust, Gérard Gosset, André Riffart
- Caporaux : Frank Geuens, Jean-Claude Gosset, Francis Leclercq, Michel Marique, Jean-Marc Meathot, Rudy Mazuïn, Jean-Louis Van Hal
- Sapeurs : Tadeuz Bak, Michel Bastin, Pascal Baufays, Patrick Briot, Jean-Luc Charue, Jean-Christophe Colot, Alain Devadder, Johan Faique, Stéphane Faique, Jean-Marc Gheerts, Philippe Gheerts, David Helman, Claudine Herquin, Luc Homay, Pascal Jacquemart, Christian Lambert, Marcel Lamy, Dimitri Lavière, Freddy Leclercq, Guy Lesire, Robert Marique, Serge Martin, André Pire, Eddy Soier, Serge Thérasse.
- Stagiaires : Jean-Luc Callaert, Philippe Crabbe, Olivier Dufrasne, Sullivan Falque, Christophe Lamy, Jean-François Pessieux, David Van Hal, Michel Wouters.

Tous sont volontaires et domiciliés à Fosses.

Liste des interventions pour l'année 1999 (arrêtée au 15-12) :

- Incendies : 54 + 9 fausses alertes
- Feux de cheminée : 14
- Feux de broussailles : 12
- Désincarcérations : 33
- Nettoyages de route : 94
- Nids de guêpes : 134
- Pompages : 46
- Pollutions : 26

Le service doit pouvoir assurer l'entretien de 53 bâtiments communaux (4 maisons communales, 4 presbytères, 17 églises et chapelles, 7 salles, 9 bâtiments scolaires, 15 autres bâtiments. Le service doit aussi entretenir un réseau routier de 240 km, nettoyage et remise en état de fossés et égouts. Il faut aussi ajouter les missions d'entretien et de réparation de voirie : nids de poule, fossés obstrués, curage des avaloirs, déneigement en période hivernale, fauchage en période estivale, placer puis enlever toutes signalisations, barrières Nadar, drapeaux, guirlandes, etc.

La section cimetières est chargée de l'entretien de 11 cimetières avec 75 inhumations et 8 exhumations.
M. Raymond Bernard (indépendant) s'occupe de l'entretien et réparations des véhicules du Service.
Mme Frédérique Arnould est chargée du pointage (6 sections), l'administration y afferentie, s'occupe aussi de l'affichage public, recensement agricole, état des lieux des salles et vente de sacs poubelles. (à suivre)

Quid de la responsabilité ?

Ce soir, j'ai vu à la TV, sur Arte, le film « La jeunesse sous Hitler ». Ce n'était pas de la fiction mais la plus effrayante vérité.

Quand Baldur von Schirach faisait appel aux enfants de 10 ans, les embrigadant au service du socialisme national de Hitler, comme Lénine et Staline ont embrigadé les jeunes de leur pays au service du socialisme international qu'ils prônaient, on se « pose » des questions : il y a donc un mode d'emploi pour transformer des enfants en robots, en esclaves du régime, en tuant toute velléité d'indépendance de l'esprit.

Or, nous venons d'assister dans notre pays au spectacle d'enfants récitant devant la TV une leçon bien apprise impliquant un pays étranger, évoquant des choses auxquelles ils ne comprennent rien.

Quel est l'enfant qui oserait refuser de se conformer à l'invitation (je n'ose pas dire l'ordre) d'un enseignant qui lui donne l'occasion de paraître sur l'écran ? Quels sont les parents qui, s'ils ne sont pas d'accord, oseront protester ? Si j'avais été allemand entre les deux guerres ou russe et avais au des enfants en âge d'être manipulés, j'aurais dû fuir pour n'avoir pas de gros ennuis. Si j'avais maintenu encore des enfants innocents en âge d'être manipulés et qu'on veuille le faire, je sais que je réagiserais vigilement. Ceux qui organisent ces manifestations sont certainement opposés à ce qu'il y ait des enfants-soldats, mais pas opposés aux enfants-perroquets. Se rendent-ils compte que des enfants-perroquets offriront moins de résistance à devenir des fanatiques.

Ont-ils le sens des responsabilités ? Je suppose que le Gouvernement de mon pays l'a et qu'après avoir conseillé aux Belges de ne pas aller en vacances en Autriche, suscitant ainsi chez des importateurs autrichiens des mesures de rétorsion qui pénalisent, par exemple, un pépiniériste qui ne pourra écouler, comme les autres années, ses plantes en Autriche, l'importateur choisissant des fournisseurs hollandais ou allemands dont les gouvernements n'ont pas réagi sans réfléchir, notre Gouvernement dis-je, aura le geste responsable de dédommager l'entreprise lésée ?

Notez que, bien que j'aime la discipline librement consentie, si l'on me donnait le conseil ou l'ordre de ne pas passer mes vacances quelque part, il est probable que j'opterais pour l'attitude opposée.

R.A.A. VIFRUX

New NAMM

Entreprises générales
de bâtiments

**TRANSFORMATIONS - TOITURES
SANTAIRE - PLAFONNAGE
CARRELAGE - MENUISERIE**

Construction traditionnelle
Gros oeuvre fermé - Clefs sur porte

14, chaussée de Namur
FOSSES-LA-VILLE
Tél. 071/71.21.91

LOCATION
VENTE
ETAT DES LIEUX

BAUX
EXPERTISES
EVALUATIONS

Immobilier

A. LECHAT

Tél. : 071/71.21.91



AVANT PROJET
PERSONNALISÉ
ET DEVIS GRATUIT

Il y a 25 ans dans Le Messenger

MOIS DE FÉVRIER 1975

— Les 8, 9 et 10 février, les Chinois se rendent à Paris et en Vendôme, invités par la Fédération du Tourisme français.

— Le 8 février, inauguration officielle de l'aile droite du Home Dejaive où a été créé un Centre V pour cures de convalescence (nous en avons parlé longuement la semaine dernière).

— Des répétitions ont eu lieu au clocher de Fosses : le catillon a été remis en fonctionnement et les 4 cadrans marquent l'heure, après une inertie de plusieurs années.

— On annonce la réouverture des étangs des Forges pat M. et Mme Henry qui ont sérieusement réempoissonné l'endroit.

— Délivrance des plaques de vélos et vélomoteurs au bureau des Recettes des Contributions avec prix variant suivant les communes. Pour Aisemont : 105 F pour le vélo et 160 pour le vélomoteur. A Fosses : 105 et 175 F. A Le Roux : 115 et 175 F. A Vitryval : 105 et 175 F. A Sart-Eustache : 110 et 175 F. A Sart-St-Laurent : 60 et 100 F.

— Grands feux à Vitryval et à Aisemont le samedi 15 février : avec remise de prix et coupes aux plus beaux travestis. A Vitryval, il fut allumé par M. et Mme Christian Lambert-Lapierre qui s'étaient mariés le matin même et à Aisemont par M. et Mme Jules Brosteaux-Gillain.

— Grand feu aussi à Haut-Vent le samedi 22 et à Le Roux (reprise) allumé par M. et Mme Leleu-Péant.

— Les jeunes crossmen de l'A.C. Fosserie se distinguent à Couvin. Francis Jaumotte devient champion provincial en Cadets, suivi par un autre Fossois, Van Hoot.

La légende de la Gatte d'or (IV)

(suite)

Longtemps, très longtemps, Gaspar attendit, frissonnant parfois, malgré sa chaude houppelande, sous les mouillures de la fraîche rosée. Enfin, vers Fosses, la bas du soleil commença à s'éclaircir. Et puis, les premières lueurs de l'aurore rosirent le levant, refoulièrent la nuit, depuis les hauteurs qui se découpèrent avec une minutie de détails très nets sur le clair bleu de l'atmosphère : les mêmes lueurs se glissèrent ensuite sur les tréfonds de la vallée.

Soudain, entre deux écharpes de cette brume opaline traînant encore dans les saulées d'un méandre de la Biesme, l'Ermite surgit ! Il jaillit plutôt, tel un fantôme jouant au passe-muraille !

Gaspar le vit, qui marchait à grandes enjambées malgré la charge d'un gros sac aux flancs rebondis, qu'il portait jeté au travers des épaules. Ainsi allant, ses pas démesurés l'eurent vite rendu près de sa demeure. Là, il se débarrassa du sac. Sans perdre l'instant que tout homme aurait consacré à se redresser les reins endoloris, Jehan se mit en devoir d'allumer un feu digne d'un brasier d'enfer dans le four tout proche...

D'épaisses volutes de fumée s'échappèrent bien vite du sommet de la cheminée et mêlèrent leurs convolutions échevelées aux ultimes effloches du brouillard auroral. Beaucoup de grosses buches prirent au fil des minutes, le chemin du four infernal. Et, lorsque ce brasier dantesque eut transformé les rondins en braises ardentes, Jehan l'Ermite, plus flamboyant que jamais, sous les reflets dansants des dernières lueurs, ouvrit enfin le sac qu'il avait, sans effort apparent, traîné jusqu'au-dessus du four.

On nous écrit...

L'article paru en première page la semaine dernière et intitulé « Sinistrosité et disproportion », minimisant le danger d'un gouvernement en Autriche droite, a suscité des réactions diverses et fut interprété très différemment par nos lecteurs. Certains ont été troublés et sensés, d'autres ont été ofusqués, comme en témoignent ces deux réponses.

Liberté : que de crimes on commet en ton nom !

Liberté de presse, liberté d'expression : deux atouts majeurs dans une Société démocratique. Est-ce pour cela qu'un journal doit accepter de TOUT publier, sans exigence de signature d'engagement de la part de l'auteur d'un article partisan et provocateur ? Et pourquoi ce désir d'anonymat ? Est-ce justement de la provocation ou bien (et c'est ce qui serait le mieux !) une certaine retenue et un doute quant au bien fondé de sa pensée.

J'appartiens à une génération qui n'a heureusement pas connu les pages les plus noires de notre Histoire. Mais j'estime qu'il y a un devoir de mémoire et que la banalisation de la situation politique de l'Autriche est très GRAVE.

Le plus léger entrelacement de la porte vers la minimisation des faits peut constituer le début d'une grande ouverture vers l'admission de tous excès politiques débouchant sur la Dictature.

Soyons libres de nos pensées, tolérants mais VIGILANTS.

Et tant mieux pour l'auteur de l'article si, dans ses pensées « visionnaires », il est intimement persuadé que l'Histoire ne peut se renouveler. Puisse-t-il avoir raison !

Jacqueline DE PAUL-ANTONIEL

A vendre : **BLOCS** papier

format A4 ± 150 feuilles

40 F/pièce ou 3 pour 100 F

IMPRIMERIE ROMAIN

Rue des Remparts, Fosses

Réponse à M. A. Nonyme

C'est avec un mélange de colère et de dégoût que j'ai lu « Sinistrosité et disproportion ». Pourquoi ce sentiment ? Comme dans de nombreuses familles, j'ai souffert du nazisme : un père qui a fait 13 camps de concentration en 27 mois de détention et pesant 37 kg à son retour à la fin de la guerre ; un oncle qui a goûté de la forteresse de Huy ; un autre oncle ayant été arrêté en remplacement de son fils réfractaire et assassiné le jour de ses 25 ans à Etalle.

Pourquoi ironiser dans ce qui s'est passé dans notre petit pays pour mieux exorciser l'arrivée de l'extrême droite sur le scène européenne ? Considérer Dutroux à un gamin ne manque pas d'air et s'il y avait des personnes à sanctionner, c'étaient celles qui ont permis sa libération.

Pour la dixième, c'était un problème économique grave pour le marché alimentaire intérieur et l'exportation, une fraude et des profits pour quelques personnes. Hélas, ce n'est pas la première fois ni la dernière que cela arrive (vin frelaté en France, huile en Espagne). Les contrôles et la répression s'organisent après une nouvelle forme de délit et non avant, que je sache. Les effets de ce poison étant dangereux et plus ou moins inconnus à long terme, ne valait-il pas mieux entermer ces délicieux poulets ?

Pour l'affaire Coca-Cola, les boîtes ont été conditionnées en France. Cette puissance multinationale n'en mourra pas, mais ne faisant pas de sentiments, les licenciements dans le personnel ont déjà commencé.

Non, Monsieur, on ne conditionne pas les enfants dans les écoles, les enseignants ne sont pas des fascistes. On leur explique pourquoi ils n'iront pas en Autriche, décision prise collectivement par leurs professeurs et leurs parents. L'Autriche est gouvernée par un parti conservateur qui a préféré s'allier à l'extrême droite. Pour moi, ils sont dans le même

sac et représentent la majorité puisqu'ils sont au pouvoir. Les comparer au Vlaams-Blok à Anvers est un mauvais exemple. Ce parti est dans l'opposition et est contre par une majorité démocratique. Si un jour cela change, il y aura d'autres jardins zoologiques à visiter.

Que peut-on attendre de bon d'un Haider qui doit sa situation aisée à un héritage reçu d'un oncle : une scierie et des bois « achetés » à des Juifs avant la guerre. Il fraternise avec d'anciens SS. Ne provoquera-t-il pas des incidents avant que les lois démocratiques de son pays soient abolies ? Les conservateurs avec qui son parti gouverne, quelles concessions ont-ils dû faire ? Les accords ne seront-ils pas que des chiffons de papier ? L'époque a changé, les moyens qu'il pourrait employer sont différents, mais le but reste le même... le nationalisme.

Non, il n'est pas question de rassurer et de relativiser. Si ce qui se passe en Autriche est banalisé, le danger deviendra permanent de voir apparaître des émules, des complices. Des partis en mal de pouvoir dans d'autres pays seront tentés et oseront s'allier à des partis d'extrême droite, la peur de la critique et des sanctions n'existant pas.

Que deviendra l'Europe que l'on voudrait avoir ? Qui vivra verra, mais n'oublions pas l'adage qui dit : « Qui ignore l'histoire sera condamné à la revivre ».

Voilà, j'ai écrit ce que j'avais sur le cœur. J'espère que mon message sera lu et fera son chemin, que notre démocratie vivra, qu'elle ne pêchera pas par excès démocratique comme cela risque d'arriver, ses ennemis n'attendent que cela. Enfin, j'adresse un chaleureux bravo à une jeunesse qui proclame ses justes valeurs, en laquelle j'ai confiance et qui défendra nos libertés.

Que vive notre petit pays où l'on n'est tout de même pas si mal, dans une Europe unie et libre.

Lucienne Brelbant, Georges Desuermes



**ENTREPRISES
DE TOITURE
ET ZINGUERIE**

S.P.R.L.

GILSON FRÈRES

Rue de Névremont, 79
5070 FOSSES-LA-VILLE

☎ 071/71.25.40

Fax. 071/71.15.83

Soin complet

(cors, durillons, mycose, ongle incarné)

Soin particulier

(artérite, diabète, trouble vasculaire)

Pédicure - Podologie

Sur rendez-vous au cabinet ou à domicile

A.-M. FIEVET-TOUSSAINT

48, rue de Pontauary, 5640 Mettet

Tel. 071-72.91.36

(téléphonez le matin de 8h.30 à 12h.30
ou le soir de 20h.30 à 21h.30)

**Libre service
BOISSONS**

Joseph MICHOTTE

2, rue de Maison, BAMBOIS

Tél. 71.20.77

OUVERT :

- Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 13 à 19 h

- Samedi, de 9 à 19 h

- Dimanche et jours fériés : de 9 à 12 h

Fermé le mardi

dans la marmite avec un bout de bois gros comme un bras. Ce bois écorcé se calcinait dans le contenu du chaudron. Tout remuant ainsi sa cuisine du diable, l'Ermite marmontait des paroles étranges. Tendait l'oreille que pourtant il avait fine, Gaspar chercha en vain à ouïr distinctement et à comprendre ce charabia. Et il n'osait faire un seul geste, ne fut-ce que d'avancer la tête, une action qui, sans nul doute, eût trahi sa présence.

Trois fois encore, l'Ermite rentra chez lui chercher des jarres, plus petites que la première, qui contenaient des liquides d'autres teintes : du rouge, du bleu et du vert... A chaque fois, avec la plus grande prudence, il versa les divers contenus dans le chaudron, toujours en touillant l'amalgame avec le bois qui se calcinait de plus en plus. Dans le même temps, il ne manquait pas d'entretenir l'ardeur du feu en l'alimentant régulièrement avec des bûches bien sèches...

Inexorablement, le temps passait. Il faisait maintenant grand jour... Gaspar, dans sa pose incommode, se sentait les membres de plus en plus engourdis. Sous les rayons du soleil, la clarté devenait plus vive, mais Gaspar avait choisi son poste de guet à merveille, bien dissimulé par les branches de l'aubépine.

... Sous le feu du chaudron, le feu qui n'était plus alimenté depuis un moment, commençait à décroître. Mais l'Ermite mélangeait toujours sa mixture avec la même vigueur. Sans cesse, du récipient, une abondante fumée à puanteur souffrée s'échappait en gros volutes. Lorsqu'une sautelle du vent en amenait une bouffée jusqu'aux narines de Gaspar, celui-ci devait se retenir de respirer en frôlant l'étoufement pour ne pas partir en une grande quinte de toux révélatrice de sa présence...

(à suivre)

DERO

SART-SAINT-LAURENT

Souper

Le comité des fêtes de Sart-Saint-Laurent organise un souper aux moules le samedi 26 février, à partir de 19 h 30, pour le prix de 350 F.

Pour ceux qui préfèrent, il y aura aussi boulettes-frites pour 300 F. Ce repas aura lieu au Hall omnisports de Sart-Saint-Laurent.

La soirée sera animée par un Disc-Jockey qui invitera à la danse. Inscription au tél. 71.36.56.

Le grand feu

C'est donc ce samedi 19 février qu'aura lieu le grand feu de Sart-Saint-Laurent, organisé par le comité du Tennis de table local. Voici le programme de la journée :

- Le matin : confection du bûcher (toutes les bonnes volontés sont les bienvenues)
- 17.00 Défilé des tambours dans les rues du village.
- 20.00 Rassemblement des masqués dans le hall omnisports
- 21.00 Mise à feu du bûcher et feu d'artifices, suivi d'un bal costumé au local du T. T. Sartois.
- 23.00 Remise des prix.

Ambiance assurée. PAF : 99 F (entrée gratuite pour les masqués).

VITRIVAL

Perte de chargement

Lundi, vers 10 h 50, un camion chargé de cailloux circulait chaussée de Charleroi. Dans la traversée de Vitrival, la ridelle se détacha et le camion perdit une partie de son chargement sur plus d'un kilomètre. Les pompiers de Fosses, sous les ordres du sergent Gérard Gosset, sont intervenus pour nettoyer la chaussée.

Idioties de l'Administration !

— La présentation du budget communal a été l'occasion de rappeler une monumentale erreur de l'Administration des Finances : un malheureux contribuable de Le Roux se voyait réclamer un impôt de 427.668,292 F : un milliardaire, quoi !

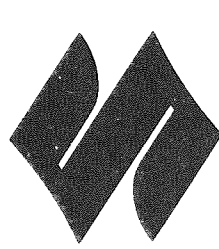
L'inconvénient, c'est que cette erreur (qui aurait dû sauter aux yeux !) a été reprise par d'autres administrations, dont la Région Wallonne qui, du coup, classait Fosses 2e commune la plus riche de la Province et lui enlevait 14,8 millions du Fonds des Communes... Cette bourde de 98 se rectifiera, bien sûr, mais... quand ?

— Depuis le 16 août, le Conseil communal avait approuvé (après diverses péripéties qui retardèrent la décision de plusieurs mois), la mise en zone bleue de la place du Chapitre. Par malheur, le texte portait « aire de stationnement » au lieu de « zone de stationnement ». L'Administration bloque le dossier depuis, malgré rectification !

— L'Ecole gardienne d'Aisemont est séparée des classes primaires, avec une seule institutrice : quid en cas d'accident ? De plus, les locaux deviennent insalubres. La Commune a donc prévu l'aménagement de nouveaux locaux regroupés. Le bourgmestre s'est rendu au Ministère le 17 janvier et on lui réclame :

- une nouvelle note de motivation
- les engagements du ministre précédent (Van Cauwenbergh)
- il faut aussi refaire le tableau complet des investissements prévus pour la Wallonie !
- Alors que :
- le dossier était complet, terminé, présenté au Ministère
- l'insalubrité a été constatée par l'inspection depuis 1998
- il faut prévoir une classe en plus pour 2001.

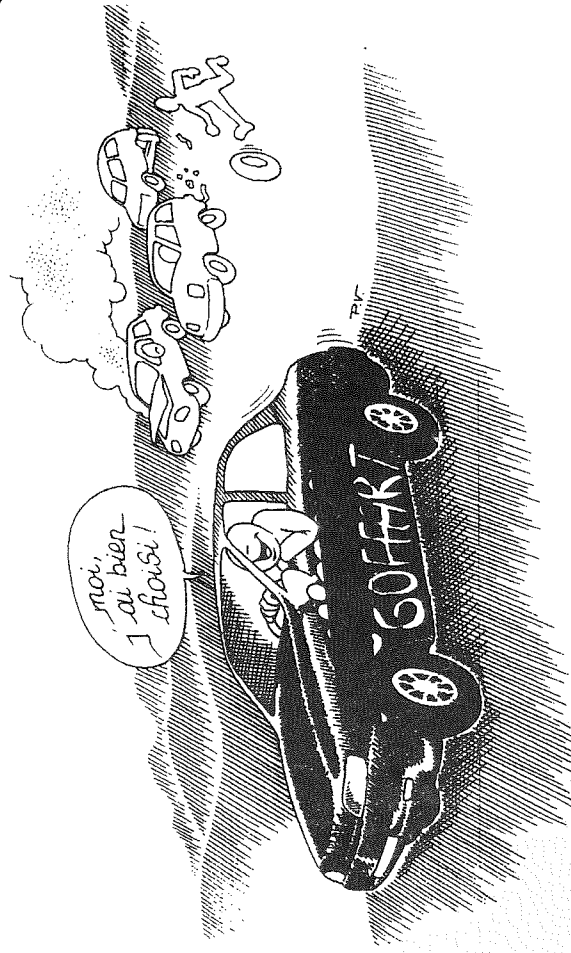
Conclusion : on a fait un tour pour rien... parce que le Gouvernement a changé. Vous avez dit « Nouvelle politique ? »



SUZUKI
THE BIG IDEA



HYUNDAI
A VOIR. ABSOLUMENT!



Garage GOFFART-TONKA

Chaussée de Charleroi 443 - 5070 LE ROUX

Tél. (071) 71.19.61 - Fax (071) 71.19.52

Conseil communal(suite)

une recette de 19 millions qui est loin d'être sûre : l'affaire est au Conseil d'Etat et le résultat est fort incertain. D'autre part, pour 4 employés administratifs et 2 pompiers en plus, rien n'est prévu au budget.

A cela, M. Lamy répond qu'un fonds de réserve de 13 millions est constitué pour pallier une éventuelle perte de la taxe sur les Carrières et que, pour le personnel, on a prévu des emplois Smet ou ACS.

Il est aussi quelques paroles plus dures dans ces critiques et réponses. Par exemple, M. Brachotte : « Votre programme est un catalogue 3-Suisses dont vous ne réaliserez presque rien ». Et pour M. Moreau : « Votre budget est un château de cartes : une seule bouée et tout s'écroule ! ». Pour B. Meuter : « Vous voudriez faire croire que nous ne faisons rien pour avoir des subsides, mais moi, je ne sais pas leur mettre un revolver sur la tempe pour

avoir du fric ! Et puis, ce sont vos amis qui sont au pouvoir (à la Province et à la Région) et vous n'avez pas levé le petit doigt pour nous aider à avoir des subsides pour Fosses ». Et M. Spineux : « La population n'est pas aveugle, elle voit ce que nous avons réalisé. Et le personnel, jamais il n'a été aussi bien considéré et équipé ! »

Après ces quelques passes d'armes, on passe au vote et le budget communal est approuvé par 10 contre 9 pour l'ordinaire, par 10 oui et 9 abstentions pour l'extraordinaire « parce que nous ne sommes pas opposés sur tout » justifie la minorité.

Il se présente donc comme suit :

Total des recettes 259.224.295

Total des dépenses 255.666.950

soit un boni de l'année de 3.557.345

Boni des exercices antér. 3.885.601

7.442.946

— 5.857.875

1.585.071

Transfert à l'extraord.

Boni général

Récapitulatif des principales recettes

Compte 1998

Fonds des Communes 51.973.789

Taxes, impôts communaux 25.996.911

Add. précompte immobilier 29.045.900

Dépenses dette 66.873.573

Add. impôt pers. physiques 57.548.161

Add. sur taxes automobiles 2.920.100

Prestations, subsides, divers 51.757.612

Budget 2000

54.395.864

30.391.000

44.856.942

54.377.988

3.091.932

72.110.569

128.938.994

(+ 35 M. sur 98)

59.485.293

39.934.230

27.308.433

30.000.000

1.490.765

16.471.117

Récapitulatif des principales recettes

Dépenses personnel 104.514.378

Dépenses fonctionnement 63.918.310

Dépenses transferts 31.571.387

Dépenses dette 25.544.307

Intervention CPAS 20.898.864

Alimentation - Eau 2.866.143

Immondices 14.966.115

Tableau des investissements

Administraton : mobilier et matériel divers

Culture : achat d'œuvres d'art, mobilier bibliothèque, mat. jeux et sports

aménagement locaux Nopri

aménagement Hall omnisports

matériel, mobilier, radios, véhicules

Pompriers : véh. désincarcération

mobilier et matériel divers

Agrandissement Arsenal et maintenance hall

Rues Delmotte et V. Roisin 4.400.000, Poilage 9.000.000

Rues Plage et Grand-Etang 13.200.000, Pré-Standard 3.500.000

Try-al-Hutte 12.500.000, rue Tisserand 8.100.000

Sécurité rue Sartia, Sart-Eust. 6.000.000, divers 2.500.000

Achat bâtiment MAM et mobilier

Camion + véhicule 4x4

Signalisation routière et divers

Mobilier et matériel gym

Fabriques d'églises : projet restauration collégiale (honoraires)

Travaux extraordinaires Sart-Saint-Laurent et Sart-Eustache

Assistance sociale : recapitalisation Hôpital Auvelais

Eaux usées : plan d'épuration (honoraires)

Cimetières : Colombiatum

Patrimoine

Les travaux de transformation de l'ancien Nopri en locaux pour le CPAS nécessitent un avenant de 1.457 F (oui, sans zéros derrière, précise l'échevin Charles).

Après coupe et vente de bois, les travaux forestiers de replantation sont estimés à 135.500 F dont 63.000 subside à 60%.

Une parcelle de terrain de 10 ares 49, à côté de l'ancienne école de Bambois, est vendue pour 688.650 F (650 F/m²).

Un point de M. Boigelot

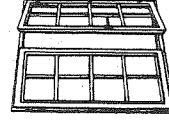
Le moins qu'on puisse dire, c'est que M. Boigelot a de la suite dans les idées : il revient sur l'orthographe de Haut-Vent en deux mots avec un trait d'union et, à l'appui, il fournit l'avis de la Commission de Toponymie en ce sens. Il faut une décision officielle, normaliser les différentes graphies et en informer les administrations concernées : registre national (à l'origine de l'erreur), Région Wallonne, Poste, Finances, Cadastre. Mais, envoyée par les réclamations tâtillonnes de M. Boigelot, la majorité refuse sa proposition (10 non, 9 oui), laissant les choses en l'état.

A huis clos

Des interims dans les écoles sont admis (notamment Dominique Verstraete à Névrement) ainsi que le renouvellement d'engagement de Philippe Gheerts comme pompier volontaire.

MENUISERIE
Bois - PVC

J. GILLARD



6, rue du Potage
FOSSES-LA-VILLE

Tél. 71.21.95

450.000

980.000

1.500.000

27.500.000

1.550.000

920.000

700.000

8.650.000

59.200.000

14.300.000

2.800.000

2.100.000

38.000.000

450.000

4.000.000

985.000

2.150.000

250.000

200.000